Ansell Protects™

COVID-19 : GUIDE PRATIQUE POUR CHOISIR SA PROTECTION RESPIRATOIRE

Se fondant sur les orientations générales des autorités sanitaires du monde entier, dont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), Ansell a rédigé ce guide pratique afin d'aider les professionnels de la santé à choisir la protection respiratoire adéquate en fonction du travail effectué en milieu hospitalier ou clinique, dans les établissements de soins pour personnes âgées ou dans la collectivité.

Cette liste non exhaustive est fournie à titre de référence, pour une consultation rapide. Veuillez vous reporter au mode d'emploi fourni par le fabricant, ainsi qu'à la politique et aux procédures en vigueur dans votre établissement concernant la protection respiratoire dans les conditions propres à votre environnement.

	MASQUES MÉDICAUX		MASQUES RESPIRATOIRES FILTRANTS		
	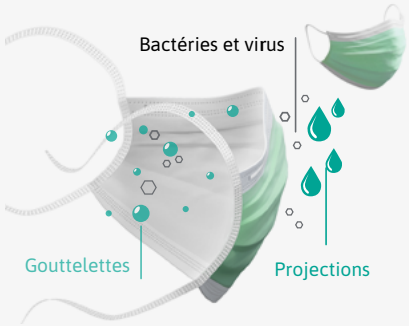		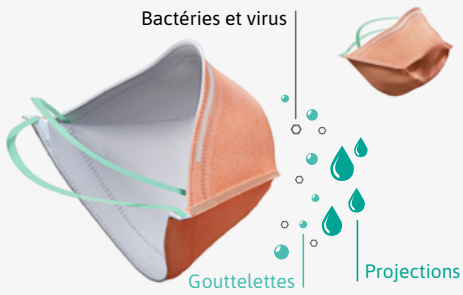		
Types de masque	**TYPE II** Protège le porteur des agents infectieux provenant du nez et de la bouche	**TYPE IIR** Protège le porteur des agents infectieux provenant du nez et de la bouche et des projections ou liquides potentiellement contaminés	**FFP1** Filtre 80 % des particules en suspension dans l'air	**FFP2** Filtre 94 % des particules en suspension dans l'air. ***L'OMS préconise une protection FFP2 ou supérieure lorsque le port d'un masque respiratoire filtrant est conseillé***	**FFP3** Protection maximale. Filtre 99 % des particules en suspension dans l'air
Prévient la propagation de gouttelettes évacuées par le porteur	√	√	√	√	√
Le porteur nécessite une protection filtrante élevée contre les expectorations		√	√	√	√
Les particules expectorées doivent être contenues là où une résistance aux liquides est requise		√	√	√	√
Le porteur nécessite une protection respiratoire étanche et étroitement ajustée			√	√	√
Le porteur nécessite une protection respiratoire étanche et étroitement ajustée pour la pratique d'actes générant des aérosols				√	√*

RAPPEL IMPORTANT :

- Veillez toujours au respect des réglementations émanant des autorités publiques locales concernant l'usage et la sélection des équipements de protection individuelle (EPI) pour lutter contre la pandémie de COVID-19.
- Suivez les recommandations de conservation des masques afin d'assurer la protection des professionnels de la santé en première ligne et de garantir un approvisionnement adéquat en EPI selon le niveau de risque. L'ECDC préconise de porter un masque médical en cas de pénurie de masques respiratoires filtrants.

** L'ECDC préconise de toujours porter un masque respiratoire FFP3 lors de la pratique d'actes générant des aérosols. Rapport technique de l'ECDC (en anglais) : « Guidance for wearing and removing personal protective equipment in healthcare settings for the care of patients with suspected or confirmed COVID-19 », février 2020*

Ansell Protects™

COVID-19 : GUIDE PRATIQUE POUR CHOISIR SA PROTECTION RESPIRATOIRE

Conseils importants de l'OMS sur le port du masque* durant cette pandémie de COVID-19

1

Le port d'un masque médical est l'une des mesures de prévention qui permettent de limiter la propagation de certaines viroses respiratoires, dont le **COVID-19**

2

Que l'on porte ou non un masque, **les mesures d'hygiène des mains** et les autres mesures de lutte anti-infectieuse **doivent être appliquées scrupuleusement** pour éviter la transmission interhumaine

3

Les professionnels de la santé doivent porter un masque respiratoire filtrant qui protège au moins aussi bien que le modèle **N95** certifié par l'Institut national américain de la santé et de la sécurité au travail, que le masque **FFP2** de l'Union européenne ou que leurs équivalents, quand ils évaluent ou prennent en charge des cas confirmés de COVID-19

4

Suivez les **instructions de mise au rebut**, qui préconisent notamment de remplacer le masque dans les cas recommandés, d'ôter le masque par l'arrière et de le jeter immédiatement dans un conteneur fermé

Le port du masque est recommandé en extérieur, y compris dans les transports en commun et lors des trajets en covoiturage ou dans d'autres **espaces à forte densité de population** afin de limiter la propagation

* Si vous souhaitez consulter les conseils de l'OMS sur le port du masque dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, **cliquez ici pour télécharger le PDF**.

Exclusion de responsabilité : ce coronavirus étant nouveau, les recommandations émanant des références citées sont provisoires et fournies à titre consultatif sur la base de la connaissance actuelle de la situation.

www.ansell.com

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles ™ et ® sont des marques commerciales ou déposées d'Ansell Limited ou d'une de ses filiales. © 2020 Ansell Limited. Tous droits réservés.